

« Taxe carbone » : préservation de l'environnement ou prétexte à l'instauration d'un nouvel impôt ?



Fête de l'Humanité 11.12.13 SEPT 09

Manu Chao RADIO BEMBA
Cocoon • Keziah Jones
Deep Purple • Julien Clerc
Arthur H • Les Wampas
The Kooks • Alexis HK
Maxime Le Forestier
Zone Libre vs Casey-Hamé/La Rumeur
2^e symphonie de Rachmaninov
par l'Orchestre français des Jeunes de Radio France

18€ abonnement les 3 JOURS moins de 15 ans gratuit *20 euros sur place

Parc départemental de La Courneuve RER B le Bourget

**11.12.13 septembre, parc départemental
de la Courneuve, premier grand rendez-
vous des luttes,
pour débattre, agir, construire...**

Sommaire

- ✓ Taxe carbone et responsabilité des gestions d'entreprises page 2/3
- ✓ La Contribution Climat Energie : un impôt de trop ! Page 4
- ✓ La reprise, quelle reprise? page 5/6/7
- ✓ Quelques « rendez-vous-débats » de la fête de l'Humanité page 8/9

Taxe carbone et responsabilité des gestions d'entreprises

Yves Dimicoli

Un impôt de plus sur la consommation, voilà la grande innovation dont accouche la commission d'experts présidée par M. Rocard et que N. Sarkozy a constituée pour plancher sur une « contribution climat énergie » (CCE)

Le Président en avait dessiné un objectif fondamental devant le Congrès le 22 juin dernier : **« Plus nous taxerons la pollution et plus nous pourrions alléger les charges qui pèsent sur le travail »**, c'est à dire les cotisations sociales patronales.

Ainsi, la taxe carbone, qui devrait rapporter la première année de son application quelque 8,3 milliards d'euros, **dont 4,3 milliards à la charge directement des ménages**, permettrait-elle d'alléger d'autant les cotisations sociales patronales dont l'exonération a déjà coûté à l'Etat plus de 28 milliards d'euros en 2008.

Bref, au nom des exigences écologiques graves et légitimes, on entend faire payer les salariés et leurs familles, surtout, tout en faisant un nouveau cadeau aux profits sous forme de baisse accrue du coût du travail. Et cela, au lieu de mettre en cause les gestions des entreprises pour la rentabilité financière et ses gâchis sociaux et environnementaux. Mais on assure qu'ainsi on préservera la « compétitivité » des entreprises qui, alors, délocaliseraient moins.

On ne sait pas assez l'inanité d'une telle argumentation : Entre 1991 et 2008, le total cumulé des exonérations de cotisations sociales patronales a atteint 260,6 milliards d'euros, dont 221 milliards compensés par l'Etat. Or, le déficit commercial de la France ne cesse de se creuser (il a atteint 55,65 milliards d'euros en 2008) tandis que les exportations de capitaux s'emballent : en 2008 il sera sorti en net quelque 160 milliards d'euros au titre des investissements directs à l'étranger qui ont généré des délocalisations et, donc, des transports accrus et des pollutions au Sud hors normes environnementales du Nord. Et si le chômage, la précarité, l'insuffisance de formation et les bas salaires ont beaucoup proliféré depuis 1991, la fuite des profits accrus vers les placements financiers et la spéculation n'a cessé de s'accélérer aussi.

Or, le rapport de M. Rocard, à qui l'on doit déjà l'introduction en France de la « titrisation des créances », au cœur de la crise des « subprimes », **mais aussi la création de la C.S.G.**, revendique pleinement cette orientation.

Il propose, « pour des raisons d'acceptabilité » de commencer, dès le 1er janvier 2010, avec un prélèvement de 32 euros par tonne de CO₂, progressivement relevé chaque année jusqu'à 100 euros en 2030.

Dés le 1/01/2010, le prix du litre de super 95 pourrait augmenter de 7 centimes, celui du gazole de 8 centimes, tandis que la facture de gaz s'alourdirait

de 15%. **Au total, plus de la moitié des ménages aurait à supporter un surcoût de 300 euros**, les autres ayant droit à une compensation « *forfaitaire et partielle* » !

En réalité, la charge d'une telle réforme serait beaucoup plus lourde pour les salariés et leurs familles.

- En effet, les administrations s'acquitteraient de cet impôt supplémentaire en puisant dans les recettes fiscales, lesquelles proviennent surtout des impôts indirects qui taxent aveuglément la dépense.

Et les entreprises qui le pourront le répercuteront sur leurs prix ou délocaliseront vers un paradis fiscal. Quant aux autres, elles chercheront à compenser par une baisse supplémentaire du « *coût du travail* », sans baisser, ou très peu, leur consommation énergétique et leurs émissions de carbone..

Cette nouvelle taxe s'inscrirait dans la vaste opération de réforme réactionnaire des prélèvements publics et sociaux visant à diminuer leur poids dans les richesses produites, afin de faire la place aux prélèvements financiers (intérêts et dividendes payés) et privatiser les services publics.

- Convergeant avec le projet de suppression de la taxe professionnelle, elle pèserait sur le pouvoir d'achat, contre l'emploi et l'essor des qualifications alors qu'il faut conjuguer progrès social et progrès environnemental.

- **Elle n'inciterait nullement à une révolution énergétique du mode de production, pourtant si nécessaire, puisqu'elle redouble dans la logique du « pollueur- payeur » à l'efficacité**

peu avérée et fait du consommateur le principal responsable de la pollution, car on ne touche pas aux critères de rentabilité financière des entreprises.

Si une taxation est envisageable, elle devrait introduire une modulation incitative de l'impôt sur les sociétés au lieu de taxer la dépense des ménages. Mais elle ne suffirait pas car elle peut être contournée et compenser de façon perverse.

I faudrait, au-delà, développer un nouveau crédit incitatif à taux d'intérêt très abaissé pour de nouveaux types d'investissements matériels et de recherche visant la réduction des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre. Un Fonds national pourrait agir dans ce sens en utilisant, précisément, une partie l'argent public aujourd'hui gâché pour des exonérations de cotisations sociales patronales.

I faudrait aussi, au lieu des privatisations, développer un véritable service public nouveau pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Il organiserait des actions directes pour la transformation du système productif et de consommation et développerait des interventions sur les gestions des entreprises pour les responsabiliser.

I s'agit de faire respecter des normes écologiques efficaces, de même que nous voulons des normes sociales de progrès pour l'emploi, la formation, les salaires, et d'impulser toute une autre orientation des gestions d'entreprises.

La Contribution Climat Energie : un impôt de trop !

Jean-Marc Durand

Le fond vert de circonstance n'y changera rien, la CCE (Contribution Climat Energie) encore nommée taxe carbone, est un nouvel impôt. Il fait partie du projet présidentiel qui vise en recherchant le consensus le plus large, à affecter une part sans cesse croissante de la richesse créée, aux marchés financiers et à ses représentants (actionnaires, banques, grands patrons...).

À la manœuvre : M. Rocard, dont il n'aura échappé à personne qu'il fût dès la fin des années 80, le chantre de la réforme de l'Etat sur fond de rationnement de la dépense publique, le père de la CSG (engagement d'une fiscalisation des recettes de la protection sociale), un ardent défenseur du pacte de stabilité et un chaud partisan de la titrisation des créances bancaires. On ne peut mieux afficher sa servilité au dogme libéral.

Que nous préconisent M Rocard et la droite sarkozyste, sinon, d'instaurer un nouveau prélèvement fiscal sur les ménages touchant jusqu'aux plus modestes d'entre eux. Tout d'abord d'un produit estimé dès 2010 de 8,3 Milliards d'euros, celui-ci pourrait rapidement franchir la barre des 10 milliards.

C'est au moment, où la taxe professionnelle est supprimée et que s'engage le débat sur l'organisation territoriale de l'Etat (devenir de communes, départements et régions) avec en toile de fond l'épineuse question du financement et du maillage de ces collectivités territoriales, que surgit ce projet de nouvelle taxe.

C'est au moment où les emplois sont saccagés, où les gens sont amenés à devoir se déplacer de plus en plus pour trouver un travail de misère permettant

tout juste de faire subsister leur famille, qu'on veut taxer leurs trajets.

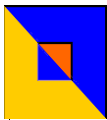
C'est au moment où les services publics sont restructurés, regroupés, fermés (Edf, France Telecom, Services Fiscaux, Hôpitaux...) qu'on veut fiscaliser les transports occasionnés par cette désertification.

C'est au moment où les profits des banques, les opérations réalisées par les Traders repartent en flèche qu'on veut ponctionner les ménages qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts et ne peuvent même plus accéder à quelques jours de congés d'été...

Cerise sur le gâteau, cette taxe outre l'essence, le gazole, le fioul, frapperait aussi les factures d'Edf et de gaz. Pour Edf, il va falloir expliquer en quoi l'énergie produite par les centrales hydrauliques et nucléaires, est productrice de gaz à effet de serre.

La préservation de l'environnement n'est que prétexte à l'instauration d'un nouvel impôt, base d'une restructuration profonde de tout le système fiscal français et moyen de faire toujours plus contribuer les pauvres à la multiplication des profits capitalistes.

Si on avait voulu instaurer une taxe écologiquement dissuasive n'aurait-il pas été préférable de proposer une modulation de la taxe professionnelle ? **Cette modulation aurait pu s'appliquer aux équipements fonciers en partant du critère de qualité de construction et de surface occupée et aux équipements et biens matériels (EBM) -que le gouvernement vient de supprimer de la base TP- en fonction du critère de qualité environnementale de leur fonctionnement et des produits**



LA REPRISE?..QUELLE REPRISE?

Yves Dimicoli

Au deuxième trimestre 2009 la croissance du PIB a été de 0,3% après quatre trimestres consécutifs de baisse.

il n'en faut pas plus au gouvernement pour proclamer que la France est « sortie de la récession » grâce à sa politique.

En réalité:

Certains éléments, parfois contradictoires, tendent à indiquer que le monde, l'Europe et la France pourraient connaître dans les semaines qui viennent un « rebond technique »: par exemple, les entreprises ont tellement déstocké au cours des mois passés et tellement réduit leurs productions que, techniquement, il doit se produire un « rebond », ne serait-ce que parce qu'il faut reconstituer des stocks;

Mais cela ne fait pas une reprise, et encore moins une reprise durable, d'autant plus que ce serait une reprise pour les profits, les dividendes, la spéculation, les OPA, mais pas une reprise pour l'emploi, les salaires, les services publics, la réponse aux besoins de développement humain et écologique.

En fait, le « rebond technique » peut fort bien, en l'état, déboucher sur la poursuite de la dépression, car, si la Chine semble repartir, sa croissance s'accompagne d'une explosion de la spéculation boursière et immobilière et, quoi qu'il en soit, son économie est encore beaucoup trop petite pour tirer le monde entier.

Par ailleurs, si les États-Unis semblent eux-mêmes se stabiliser, le crédit y demeure bloquer, comme en Europe et en France. Pas de reprise possible sans déverrouillage du crédit.

Et si une reprise finit par intervenir, elle peut fort bien rechuter avec un nouveau krach encore plus important que celui que l'on vient de connaître puisque, désormais, ce sont les États eux-mêmes, USA en tête, qui se sont beaucoup endettés au service de la relance des capitaux.

*

Au 2ème trimestre, c'est surtout le **commerce extérieur** qui a tiré la croissance (0,9 points de PIB) avec une progression « inattendue » des exportations de biens manufacturés, les automobiles en particulier.

En effet, d'autres pays que la France (l'Allemagne notamment) ont mis en place des « primes à la casse » pour soutenir le marché de l'automobile. Cela a un peu profité à Renault et Peugeot.

On a beaucoup glosé sur le soutien de la **consommation** en France, en prétendant même que « le pouvoir d'achat continue d'augmenter malgré la crise » (Le Monde du 19/08/2009).

En réalité, la consommation n'a soutenu la croissance qu'à hauteur de 0,3 point, sous un triple effet:

La prime à la casse automobile;

Les revenus populaires ne s'effondrent pas massivement, comme en 1929, parce qu'il y a des « stabilisateurs automatiques » (revenus sociaux, services publics..) qui jouent un rôle d'amortisseur de crise et que nombreux emplois ne sont pas encore des emplois précaires;

L'inflation négative, qui exprime aussi le risque de déflation due à l'ampleur du chômage et de la précarité, soutient le pouvoir d'achat des revenus financiers et immobiliers du capital, mais

aussi le revenu des catégories sociales dont le budget familial n'est pas trop absorbé par les dépenses de logement, de santé, d'alimentation, les assurances, l'automobile... Soulignons ici que les prix qui diminuent le plus aujourd'hui sont ceux des équipements ménagers et personnels de haute technologie.

■ Surtout, la situation de l'emploi devient désastreuse.

Les chômeurs regroupés dans la première catégorie de la nomenclature de « Pôle emploi » (A) étaient au nombre 2.524.500 en juin, ce qui a permis au gouvernement de triompher en annonçant que le chiffre avait diminué de 0,7% en un mois. Mais cela passait sous silence 3 faits significatifs:

En un an cette catégorie de chômeurs a augmenté de 25,7%;

~ Et le chiffre de juin est en légère diminution du fait, pour l'essentiel, de l'augmentation de 19,3% des « cessations d'inscription pour défaut d'actualisation » (sic)!

~ Le nombre de demandeurs d'emploi regroupés sous les nomenclatures A+B+C a, lui, augmenté de 0,3% le mois dernier

Les licenciements pour motif économique tirent désormais le chômage après les suppressions d'emplois intérimaires et les non renouvellements de CDD.

L'INSEE prévoit 698.000 destructions nettes d'emplois dans les secteurs marchands non agricoles cette année.

Les offres d'emploi, de leur côté, pour l'essentiel sur des postes temporaires (moins de 6 mois) ou occasionnels (moins de 1 mois) ont diminué de 15,6% en un an.

Le taux de chômage officiel devrait atteindre 10,1% au 4^{ème} trimestre (1,5% DOM compris), alors qu'il était encore de 8,7% au 1^{er} trimestre. Au total, selon l'INSEE, la France compterait 704.000

chômeurs supplémentaires fin 2009!

Ce chômage massif va s'accroître sensiblement à la rentrée avec l'arrivée sur le marché du travail d'une nouvelle cohorte de jeunes sortant du système éducatif.

Cette situation, dont Christine Lagarde ne cesse elle-même de déclarer qu'elle va empirer ces prochains mois, « *même si il y a reprise* », pèse très lourdement sur les salaires et incite les familles à mettre de côté après les vacances (pour celles qui ont pu en prendre)

Au contraire de ce que prétend Le Monde, le **salaire réel** (défalcation faite de l'inflation) moyen par tête va de nouveau baisser en 2009 (-0,3%) et cela malgré une inflation très faible (négative actuellement).

Avec un tel volant de chômage, avec une telle précarité de l'emploi et une telle faiblesse intrinsèque des salaires, pensions et retraites, la conjoncture ne peut pas durablement repartir et, si elle redémarre, ce sera mollement et avec des risques importants de rechute.

■ Deuxième élément de difficultés : le crédit demeure très rationné

Les dernières statistiques de la Banque de France signalent que les encours de crédit aux entreprises continuent de reculer: - 3,5% en juin après -4,6% en mai.

En fait, les banques, qui sont massivement aidées par l'État (360 milliards d'euros de garanties) et par la BCE, verrouillent le crédit, surtout au détriment des PME, et elles placent sur le marché financier les liquidités qui sont mises à leur disposition.

D'où la multiplication des faillites: selon l'assureur-crédit Euler-Hermès, on atteindrait un record en 2009: 72.000 après 57.700 en 2008.

Par contre, le crédit bancaire demeure facile pour financer les opérations spéculatives, parce qu'elles rapportent vite et gros: les hausses du cours des actions en bourse en témoignent, tandis que les promesses de bonus et de dividendes repartent vivement.

■ **Troisième cause de difficultés: Les grands groupes continuent de massacrer leurs sous-traitants**, pour les contraindre à baisser leurs prix, se restructurer ou délocaliser, tandis qu'eux-mêmes se constituent d'énormes trésoreries qu'ils placent.

Les groupes industriels du CAC-40 ont vu leur trésorerie cumulée croître de **3,42 milliards d'euros** en un an.

La somme des flux de trésorerie opérationnelle (générée par l'exploitation) engrangée en 6 mois s'élève à **34 milliards d'euros**.

Au premier rang de ces « *machines à faire du cash* » on trouve EDF (qui va bénéficier d'une nouvelle augmentation de ses tarifs), France-Télécom (où on se suicide beaucoup sur le lieu de travail,,), Sanofi- Aventis. Mais on trouve aussi des entreprises qui ont bénéficié des fonds de l'État, Renault et PSA, et qui ont largement utilisé le chômage technique et on fait rendre gorge à leurs petits sous-traitants en faisant s'effondrer leurs commandes. Peugeot, par exemple, a diminué sa consommation de trésorerie grâce à une réduction de près de 2 milliards d'euros de ses stocks!

Pas étonnant que les cours en bourse des actions de ces groupes augmentent, alors qu'il y ont levé pour **42 milliards d'euros** sous forme d'actions et d'obligations depuis janvier dernier!

■ **Quatrième cause de difficultés: Les dépenses publiques pour répondre aux besoins sociaux et culturels de développement des populations sont très contraintes.**

Le projet de loi de finances pour 2010 va renouveler l'objectif politique d'une croissance zéro en volume de la dépense publique d'État et, pour cela, va décider à nouveau de supprimer 35.000 postes de fonctionnaires dont 16.600 dans l'éducation.

■ **Cinquième élément : la spéculation en bourse, soutenue par le crédit et le gonflement des trésoreries, redémarre de plus belle en France, en Europe et dans le monde.**

Les spéculateurs parient sur une augmentation de la part de profits dans les richesses produites et une bonne tournée de dividendes en 2010.

L'augmentation paradoxale des cours boursiers, alors que l'économie réelle est toujours très malade, ne fait qu'accentuer les exigences de rentabilité financière dans la gestion des entreprises de production et de services, au détriment de l'emploi et du développement des capacités humaines aujourd'hui indispensables pour une reprise durable de l'activité.

Bref aucune leçon n'a été tirée de la crise. On dit qu'il faut changer et qu'on va changer mais, en réalité, on redouble

Quelques rendez-vous de la fête de l'huma



Pour les luttes et le renforcement

Vendredi 11 septembre

Rendez-vous national des militants d'entreprises
avec

Pierre Laurent

Coordinateur du Conseil National

Eric Corbeaux

Responsable de l'activité aux entreprises

Jacques Chabaliar

Responsable vie du Parti

à 17 h, stand national des communistes

Angle Av Jean Jaures et Henri Rol-Tanguy



Droits nouveaux dans les entreprises
Comment amplifier les mobilisations

Samedi 12 septembre

à 10 h, stand national des communistes

Angle Av Jean Jaures et Henri Rol-Tanguy

avec

Alain Brunel

Président de la commission économique de la Région Nord Pas de Calais

Jean-François Bolzinger

Secrétaire Général adjoint de l'UGICT

Hervé Tourniquet

Avocat droits du travail

Caroline Bardot

Inspectrice du travail



Le collectif « Entreprises, Lieux de travail » du PCF
vous invite à

L'apéritif des luttes

Rendez-vous des syndicalistes

Samedi 12 septembre à 11h 30

Forum social

Espace réception



SANOFI-AVANTIS :

**Rencontre
Vendredi 11 septembre
16h30**

au stand de l'ANECR

La Direction de Sanofi-Aventis, N°1 des groupes pharmaceutiques en Europe et N°4 dans le monde, entend procéder à la mise en œuvre d'une profonde réforme qui se traduirait par

- ☐ la réorganisation des centres de recherche,
- ☐ la fermeture de quatre sites transférés vers des implantations plus importantes,
- ☐ le lancement d'un plan de départs volontaires pour 850 chercheurs et 450 salariés des fonctions administratives
- ☐ et le projet de cession du site de Porcheville.

Mais le bénéfice distribuable s'élève à 8,5 milliards d'euros !

Le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS condamne ce plan de restructuration car, il est exclusivement guidé par la volonté de satisfaire les exigences de rentabilité financière des actionnaires de ce groupe.

Les communistes proposent à tous les personnels, délégués syndicaux et élus des sites concernés de se retrouver à la Fête de l'Humanité

Pour envisager ensemble la réplique politique à cette situation inadmissible, et la proposition de mise en place d'une commission d'enquête parlementaire afin de mettre ce dossier sur la table, en toute transparence.

Avec l'industrie et la recherche pharmaceutique nous touchons, en effet, à des questions fondamentales : l'offre de soin et l'état de santé de la population.

Les pouvoirs publics ne peuvent donc pas laisser détruire ce potentiel sans réagir.